

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
Ambazac Badminton
1^{er} septembre 2020
Salle Beaubourg – Espace Mont Gerbassou – Ambazac

Présents : 17 personnes.

Membres du bureau :

- Valérie Steinbach, Présidente
- Sébastien Eglizaud, Secrétaire
- Romain Moulinoux, Trésorier
- Arnaud Séveran, Trésorier adjoint
- Marie Steinbach, Responsable de l'école de badminton
- Ludovic Bouchaud, Adjoint au responsable de l'école de badminton
- Nadège Montagnac, Responsable créneaux
- Alexandre Pinaud, Responsable créneaux

Excusés sans procuration : Alexandre Pinaud, Estelle Vallade, Delphine Decoux.

Excusée avec procuration : Sébastien Eglizaud, Marie Steinbach, Jean-Sébastien Roy, Claire Idier, Arnaud Séveran.

Début de la séance : 19h45.

Ordre du jour :

1. Informations liées au COVID-19
2. Licenciés
3. Créneaux
4. Manifestations du club
5. Ecole de bad et CJ87
6. Interclubs et compétitions
7. Finances
8. Prix des licences 2020 - 2021
9. Formations et récompenses
10. Projets pour la saison 2020-21
11. Règlement intérieur
12. Renouvellement du bureau

1. Informations liées au COVID-19

La reprise du Badminton dans les gymnases est soumise à des mesures permettant de pratiquer le badminton dans des conditions optimales de sécurité. Nous remercions l'ensemble des adhérents de respecter ces mesures tout au long de la saison. Une affiche sera mise dans les trois gymnases rappelant ces mesures (affiche insérée en annexe du compte-rendu).

- Tout déplacement dans le gymnase en dehors des terrains doit se faire avec le masque
- En dehors du court, respect des règles de distanciation sociale (1 mètre minimum)
- Seul le responsable créneau monte les filets tout en portant des gants.

Avant de jouer :

- Chacun arrive masqué avec son propre matériel (raquette, volants, gourde, gel hydro alcoolique) et en tenue.

- Chaque joueur doit marquer ses propres volants avec un signe distinctif
- Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser du gel hydro alcoolique avant et après avoir joué.

Sur le terrain :

- Utilisation uniquement de ses propres volants (**disposition annulée depuis le 10/09/2020**)
- Pas de serrage de mains avant ou après la partie
- Renvoyer le volant de l'adversaire uniquement avec la raquette

En cas de symptômes, merci de respecter les consignes sanitaires et de rester chez vous.

La Mairie de Bonnac demande à chaque association de déterminer des référents :

- Référent COVID Club : **Valérie**
- Référent COVID délégué mercredi : **Arnaud**
- Référent COVID délégué vendredi : **Lorenzo**
- Référent sécurité : **Nadège**

2. Licenciés

Le nombre de licenciés sur la saison 2019 / 2020 est de 93 (85) + 5 (10) parts club : soit **98 joueurs**. (Limite de 105 joueurs définis par le club)

Des parts clubs de l'année précédente ont (re)pris une licence chez nous : Ludo, Lorenzo, Claire et Nicolas = gage de qualité.

En nombre de licenciés, on passe de la 9^{ème} place à la 6^{ème} place sur le département.

L'école de Bad a compté 29 licenciés cette année. Nous envisageons de bloquer l'école à 25 licenciés.

3. Créneaux

Lundi : (20H15 - 22H30) - Gymnase d'Ambazac

- Responsable créneau : Romain

Mercredi : (20H30 - 22H30) Gymnase de Bonnac-la-Côte (½ gymnase)

- Responsable créneau : Seb

Judi : (19H30 - 21H30) au muret d'Ambazac

- Responsable créneau : Nadège

Vendredi : (18H30 - 20H30) - Gymnase de Bonnac-la-Côte

- Responsable créneau : Alex

Samedi : (9H - 11H) - Ecole de bad - Gymnase d'Ambazac

- Responsable créneau : Marie

Nous avons constaté une hausse de la fréquentation sur les créneaux d'Ambazac. Plutôt stable pour les entraînements sur Bonnac.

S'agissant des créneaux, Alex partant, nous recherchons un responsable de créneau pour le vendredi. **Lorenzo** a accepté de venir en aide au Bureau.

Seb nous a également informés qu'il ne pourrait pas ouvrir le mercredi. Nous sommes donc à la recherche d'un responsable pour le créneau du mercredi sur Bonnac-la-Côte.

4. Manifestations du club

Saison 2019 / 2020 :

- 7 septembre 2019 : Fête du Sport de Bonnac
- 7 septembre 2019 : Forum des associations d'Ambazac
- 20 octobre 2019 : Tournoi double à Ambazac
- 28 octobre 2019 : Entraînement spécifique débutant à Ambazac
- 15 novembre 2019 : Entraînement spécifique débutant à Bonnac
- 21 décembre 2019 : Tournoi de Noël de l'école de Bad
- Début janvier 2020 : Semaine d'entraînement galettes
- 10 janvier 2020 : Entraînement confirmé à Bonnac
- 17 février 2020 : Animation féminine à Ambazac
- 28 février 2020 : Rencontre amicale avec l'US Nantiat Badminton à Bonnac

Un tournoi mixte était prévu au mois d'avril. Malheureusement, celui-ci n'a pas pu être organisé en raison de la crise sanitaire.

Projet saison 2020 / 2021 :

- 5 septembre 2020 : Forum des associations de Bonnac
- 5 septembre 2020 : Forum des associations d'Ambazac
- 17 octobre 2020 : Tournoi double à Ambazac (samedi)
- 19 décembre 2020 : Tournoi de Noël de l'école de Bad
- Début janvier 2021 : Semaine d'entraînement galettes
- 6 et 7 février 2021 : Circuit Jeunes 87
- 11 avril 2021 : Tournoi mixte à Ambazac
- (date à déterminer) : Entraînement spécifique débutant ou confirmé
- (date à déterminer) : Animation féminine
- (date à déterminer) : Rencontre amicale avec l'US Nantiat Badminton

5. Ecole de Bad et CJ 87

Marie n'ayant pu se déplacer aujourd'hui, François-Xavier accepte de lire le texte de Marie sur la saison dernière :

“Cette année en accord avec les autres membres du Bureau, Ludovic et moi avons décidé de limiter le nombre d'inscriptions à l'école de Badminton à 25 enfants. Toutefois, au vu du nombre d'enfants intéressés, nous n'avons pas eu le cœur à autant de refus. Par conséquent, nous avons fini par enregistrer 29 licences en comptant sur la participation active des parents pour nous donner un coup de main pour l'animation des séances, ainsi que sur le bon fonctionnement de notre planning de bénévoles.

Ainsi, il y avait 1 minibad, 7 poussins, 11 benjamins, 6 minimes et 4 cadets. 5 de nos joueurs ont participé à au moins une des étapes du CJ 87.

Quentin, notre jeune joueur minibad a participé à deux étapes du circuit dédié à sa catégorie d'âge, lui permettant de bénéficier de séances ludiques et adaptées à son niveau de jeu et à son âge avec un entraîneur du comité départemental.

La crise sanitaire que nous traversons a perturbé toute la fin de saison et perturbera sans aucun doute nos pratiques pour la saison prochaine. A ce jour, nous ne sommes pas en capacité de vous dire avec certitude comment se déroulera la saison pour l'école de badminton. Toutefois, les mesures prises dans la lutte contre la propagation du virus devront être respectées. En effet, il sera maintenant obligatoire pour les enfants de plus de 11 ans de

rentrer dans le gymnase en portant un masque. Il sera nécessaire que celui-ci soit porté lors de la sortie du gymnase également. Toutefois, il ne devra pas être porté lors des phases de jeu ou de récupération.

*Par ailleurs, en début de saison, chaque enfant se verra remettre un volant de type plastique, qu'il devra conserver et ramener lors de chaque séance d'entraînement, bien entendu, ce volant sera personnel et ne devra pas être échangé avec celui des autres enfants. Chaque joueur sera libre d'identifier son volant comme il le souhaitera de manière que celui-ci soit reconnaissable **(disposition annulée depuis le 10/09/2020)**.*

Nous sommes actuellement en pleine réflexion, afin de rendre les séances les plus agréables et ludiques possibles, tout en tenant en compte des règles en matière de distanciation sociale. Néanmoins, cette année, plus encore que les autres, il sera nécessaire que nous soyons nombreux les samedis matins afin de faire respecter ces règles et proposer les séances les plus adaptées et intéressantes aux enfants.

Je terminerai ma partie en vous annonçant que cette année je n'aurai plus la possibilité d'investir autant de mon temps dans l'école de badminton, il est donc nécessaire pour la survie de celle-ci qu'une autre personne se forme au MODEF et à l'AB1.

Merci à tous les bénévoles de cette année, joueurs et parents ayant été présents à nos côtés avec Ludovic Bouchaud. Merci à François-Xavier, Cyril, Carine, Florence, Sébastien, Romain, Thomas, Ludovic Barbin : une boîte de volants est remise à chacun.

Merci également à tous les enfants pour leur motivation et leur envie de joueur, vous pouvez être fiers de vos progrès respectifs, j'ai passé une belle année (tronquée) à vos côtés".

L'ensemble du Bureau remercie Marie pour son implication au Club.

6. Interclubs et compétitions

3 équipes étaient engagées pour la saison :

- D3 1 : capitaine : Alexandre, vice-capitaine : Nadège
- D3 2 : capitaine : Romain
- Loisir : capitaine : Michel, vice-capitaine : Seb

Merci aux capitaines et vice-capitaines qui ont pris de leur temps pour organiser les rencontres.

Malheureusement, la saison n'a pas pu aller à son terme, les résultats des rencontres sont donc annulés. Le bureau souhaite réengager 3 nouvelles équipes d'interclubs.

Nous sommes à la recherche de capitaines et vice-capitaine pour motiver les joueurs et organiser les rencontres. Le Bureau a décidé de réduire le nombre de joueurs par équipe et de ne faire tourner que sur l'équipe Loisir.

D3 : Capitaine : Ludo, vice-capitaine : Nadège

D4 : Capitaine : Lorenzo, vice-capitaine : Romain

Loisirs : Capitaine : Michel, vice-capitaine : Seb

7. Finances

Compte de résultat 2019 / 2020

Pour la saison 2019-2020, le club a eu un résultat bénéficiaire de **68,42 €**.

Au 31/07/2020, clôture des comptes, le club dispose de :

- 101,30 € en caisse
- 5 192,15 € sur compte courant.

A noter, les dépenses importantes au niveau des volants : 2 643,50 €

Le reversement des licences à la fédération (5 032,57 €)

Le Club a reçu une subvention de 600 € suite à la récompense du travail comme bénévole de Marie auprès de l'école de Badminton. Cette subvention reçue sur l'exercice 2019 – 2020 nous a permis de financer une bonne partie des gobelets à l'effigie du Club.

Le crédit agricole a également participé à l'organisation du tournoi jeune de l'école de Bad à hauteur de 125 €.

Nous n'avons pas reçu sur l'exercice la subvention de la Mairie d'Ambazac à cause des retards pris suite à la crise sanitaire. Les subventions ont été votées dernièrement et nous allons recevoir pour l'année 2020 une subvention de 1 000 €.

Vote du compte de résultat : **“Pour”** à l'unanimité (22).

Budget prévisionnel 2020 / 2021

Prévisionnel : 80 licenciés et organisation de 3 tournois sur 4 jours.

Charges prévisionnelles :

- Achat pour la revente : 6 000 € (dont 4 000 € pour l'achat des tenues)
- Licences : 4 500 €
- Publicité : 100 € (achat de deux kakémonos Club)

Produit prévisionnel :

- Vente de marchandises : 3 500 € (volants et revente tenues)
- Subvention communes : 2 000 € (subvention 2020 de 1 000 € reçue sur cette exercice)
- Cotisations : 6 550 €

Vote du budget prévisionnel : **“Pour”** à l'unanimité (22).

8. Prix des licences 2020 - 2021

Le club ne souhaite pas modifier sa politique de prix par rapport à l'année dernière, donc voici les prix proposés au vote :

- Licence adulte : 85 €
- 2^{ème} personne même famille adulte : 75 €
- Licence (-14 ans) : 75 €
- 2^{ème} personne même famille (- 14 ans) : 65 €
- Part club : 35 €
- Licence adulte prise à partir du 1^{er} février : 65 €
- Licence -14 ans prise à partir du 1^{er} février : 55 €

Vote des tarifs licence :

- **“Pour”** : 21
- **“Abstention”** : 1

Tarifs volants :

- Boîte hybride FORZA : 10 €
- Boîte Babolat 4 : 12 €

9. Formation et récompenses

Pas de formation cette année. Certaines ont été annulées pour cause de COVID-19. A voir cette année... il serait vraiment important voir indispensable que quelqu'un soit volontaire pour le diplôme AB1 (animateur bénévole) pour notre école de badminton. Marie étant maintenant infirmière, elle ne peut être présente sur les créneaux jeunes au maximum 1 semaine sur 2. Avis aux amateurs !

Ludovic Barbin est intéressé pour passer le diplôme AB1 cette année. Le bureau le tiendra informé des prochaines formations à venir. Nous remercions Ludo pour son engagement.

De plus il va falloir que chaque club ait son propre JA.

Notre école de bad est labellisée 1 étoile. Nous allons motiver nos jeunes cette année pour entrer en compétition dans les Circuits jeunes.

10. Projets pour la saison 2020-21

Tenues

Le Club proposera dans la saison des tenues à l'effigie du Club (maillot, short, jupette et veste). Les tenues seront réalisées selon le procédé de sublimation. Nous espérons une livraison avant la fin de l'année.

Le club prendra en charge 20 € pour chaque licencié adulte et 25 € pour les jeunes de l'école de Bad.

Trombinoscope

Nous envisageons de réaliser un trombinoscope afin que les licenciés se connaissent mieux. Il serait affiché uniquement lors de nos créneaux.

11. Règlement intérieur

Le Club fait un point sur les modifications qui seront apportés dans le règlement intérieur d'Ambazac Badminton. Sont ajoutés les paragraphes suivants :

Dispositions pour les mineurs :

“La personne en charge de récupérer l'enfant doit impérativement être présente avant la fin de la séance et se présenter au responsable du créneau. Si le mineur part seul ou s'il est récupéré par une autre personne, une attestation est demandée aux responsables légaux”.

Matériel et Équipement :

L'installation et le rangement du matériel sont assurés par le responsable du créneau pendant la période COVID-19 et sinon doivent être assurés par les adhérents.

L'adhérent devra se munir de chaussures à semelle adaptée au revêtement, d'une tenue de sport adéquat (en compétition, les hommes en short et les femmes en jupette ou short), d'une gourde, d'un masque pour les + 11 ans et de solution hydro-alcoolique.

Responsabilité :

Les gymnases et créneaux sont mis à la disposition du club par la Mairie d'Ambazac et la Mairie de Bonnac-la-Côte. Il est obligatoire de respecter les locaux et de se conformer aux règles des gymnases.

Points divers :

Dans le cadre du COVID-19, les licenciés testés positifs doivent informer les membres du bureau. Ils reviendront aux entraînements après un délai de 14 jours. En cas de cas contact au COVID-19, les licenciés concernés informent le bureau. En attendant de se faire tester, ils ne seront pas autorisés à venir aux entraînements. En cas de résultat négatif, les licenciés pourront retourner à l'entraînement.

Sanctions :

En cas d'infraction aux règles de fonctionnement du club ou tout comportement pouvant porter préjudice au club, l'adhérent sera convoqué par les membres du Bureau qui statueront et pourront infliger à l'adhérent concerné les sanctions suivantes:

- Avertissement
- Blâme
- Suspension temporaire ou permanente, totale ou partielle des avantages du club
- Suspension temporaire ou permanente club.

Vote du règlement intérieur : **“Pour”** à l'unanimité (22).

12. Renouvellement du bureau

Alexandre Pinaud n'a pas pu se déplacer aujourd'hui. Il nous a informé de sa décision de démissionner, puisqu'il part travailler en Dordogne. Nous remercions Alex, présent au Club depuis plusieurs années et qui était le responsable du créneau du vendredi.

Nous soumettons au vote l'entrée de Lorenzo dans le bureau en tant que responsable de créneaux.

Vote : **“Pour”** à l'unanimité (22).

Fin de l'Assemblée Générale : 22h00
Le Bureau offre un verre de l'amitié.

Le Bureau



Ambazac Badminton

Mairie d'Ambazac
87240 Ambazac
N° 0872010739
Ambab87@yahoo.fr